

Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle

Objet

Le Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (PSRAP) vise à réduire les obstacles à la réinsertion dans la vie après le service en offrant à ses clients un accès rapide à des services médicaux, psychosociaux et de réadaptation professionnelle. Son objectif est d'aider les participants à améliorer leur santé et leur bien-être en général. Environ 12 000 personnes participent actuellement au PSRAP.

Contexte

En novembre 2022, un contrat national a été attribué pour assurer la prestation de tous les services médicaux, psychosociaux et professionnels aux participants du PSRAP. Ce contrat, mis en œuvre selon une approche progressive, est devenu opérationnel en octobre 2023. Il comprend la gestion de la qualité du travail du fournisseur et du PSRAP, des processus améliorés de production de rapports et d'évaluation du rendement et la prestation aux participants de services accessibles en temps opportun, et il appuie de solides liens entre les gestionnaires de cas d'Anciens Combattants Canada (ACC) et le fournisseur.

Données importantes et prochaines étapes

L'entrepreneur, Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens, dispose d'un réseau national de plus de 13 000 professionnels des services de réadaptation, qui sont formés dans des domaines tels que les soins tenant compte des traumatismes, la santé mentale et les soins adaptés à la culture, ainsi que la compréhension de la culture militaire. Les participants ont accès aux services par l'intermédiaire du réseau de l'entrepreneur et peuvent continuer à voir leurs fournisseurs de services de réadaptation existants, s'il y a lieu, pour assurer la continuité des soins. Les gestionnaires de cas d'ACC demeurent responsables de l'approbation des plans de réadaptation, de la surveillance des progrès liés à la réadaptation et de la coordination générale des besoins en matière de gestion des cas des vétérans et des membres de leur famille.

Le nouveau contrat prévoit un cadre exhaustif d'assurance de la qualité et d'évaluation du rendement à l'appui du PSRAP qui permettra de surveiller l'efficacité du PSRAP et relèvera des occasions d'y apporter des améliorations.